

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE**  
**Communauté de communes Le Gesnois Bilurien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024**

**Nombre de Conseillers** : - En exercice : 45 - Présents : 37 - Procurations : 6

**Rappel des dates** : Convocation : 06/09/2024 - Affichage : 06/09/2024

Le douze septembre deux mille vingt quatre, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle Michel Berger de Savigné L'Évêque sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

**Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :**

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie		Pouvoir à Jocelyne ASSE-ROTTIER - 12/09/2024	
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	BOUCHE Jean-Marie	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André		Pouvoir à Nathalie GUILMAIN - 06/09/2024	
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie	X		
COUDRECIEUX	FOULON Tony		Pouvoir à Claudine OZAN - 12/09/2024	
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie			X
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël	X		
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	LE BIHAN Jean-François	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie		Pouvoir à Catherine GADEMER - 09/09/2024	
	GADEMER Catherine	X		
	CHRISTIANY Damien	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial		Pouvoir à Alain COURTABESSIS - 09/09/2024	
	MIGNOT Claude			X
	COURTABESSIS Alain	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VOLNAY	PINTO Christophe	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

Monsieur Arnaud MONGELLA est élu secrétaire de séance.

## **Objet : Attribution du contrat de Délégation de Service Public - SPANC**

### **Délibération 2024-95**

M. COURTABESSIS, Vice-président en charge de l'environnement et du développement durable, rappelle que la consultation relative au choix du délégataire pour la gestion du Service Public de l'Assainissement Non-Collectif a été lancée le 31 janvier 2024 pour une remise des offres au plus tard le 11 mars 2024. Une seule entreprise a pu, dans le délai fixé, déposer son offre.

Lors de sa séance en date du 25 mars 2024, la Commission de délégation de service public a souhaité obtenir des précisions sur l'offre du soumissionnaire au plus tard le 3 avril 2024. En outre, le représentant du soumissionnaire a été reçu en audition aux ateliers communautaires le jeudi 2 mai 2024 à 18 heures 30 par les membres de la dite commission.

À l'issue de l'ensemble de cette procédure, la Commission a proposé au Président de retenir l'offre de l'entreprise.

Eu égard aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il revient in fine au Conseil Communautaire de décider de l'attribution de ce contrat.

Un rapport sur le déroulement de ces négociations ainsi que le contrat et ses annexes ont été établis et adressés aux élus conformément à l'article L.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

### **Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,**

Vu les dispositions du Code de la commande publique,

Vu les dispositions des articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport soumis à l'approbation du Conseil Communautaire,

Vu les pièces jointes en annexe au présent rapport,

Le rapporteur entendu,

### **Le conseil communautaire,**

#### **Décide :**

- **D'APPROUVER** le choix de la société PIGEON EAU & SOLUTIONS comme concessionnaire de service public pour l'exploitation de l'assainissement non collectif.
- **D'APPROUVER** le projet de contrat et ses annexes à intervenir entre la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien et la société PIGEON EAU & SOLUTIONS,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le contrat et à prendre toutes les dispositions et actes nécessaires l'exécution de la présente délibération.

### **Adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,  
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 13 septembre 2024

Le Président  
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'île Grioriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.  
La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).